On sait que l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources est responsable de l'établissement des frontières entre les différentes provinces et les Territoires du Nord-Ouest. On sait également qu'au cours des derniers mois, l'honorable ministre a présenté des bills visant à délimiter les frontières entre l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et les Territoires du Nord-Ouest.

A ces occasions-là, j'ai mentionné à l'honorable ministre qu'il y aurait lieu de faire la même chose pour le Québec, particulièrement en ce qui concerne les îles entourant le Québec et situées à une distance de 12 milles du littoral québécois.

L'honorable ministre sait que c'est un problème qui intéresse beaucoup de gens du Québec. Il a sans doute lu le livre de M. Michel Brochu, professeur de géographie à l'École des Hautes études commerciales. D'ailleurs, l'honorable ministre sait qu'il s'agit là d'un problème qu'il faudrait régler.

Si l'honorable ministre veut également se donner la peine de relire certaines réponses qui ont été données à un comité permanent de la Chambre en 1963 je crois, il constatera que le représentant des Territoires du Nord-Ouest, à ce moment-là, ne s'opposait pas du tout à une nouvelle délimitation des frontières entre le Québec et les Territoires du Nord-Ouest. Cette dernière délimitation aurait pour effet de laisser au Québec les îles qui l'entourent et qui sont situées à une distance de 12 milles des côtes, à marée basse.

Alors, monsieur le président, je voudrais tout simplement demander à l'honorable ministre de nous dire quelles sont les intentions de son ministère à ce sujet-là? L'honorable ministre a-t-il l'intention de présenter bientôt une mesure législative, comme il l'a fait pour les autres provinces, en vue de délimiter les frontières entre le Québec et les Territoires du Nord-Ouest? L'honorable ministre pourrait-il nous donner son point de vue à ce sujet-là? Est-ce qu'il pourrait, en quelques mots, nous dire ce que son ministère a l'intention de faire à ce propos?

L'hon. M. Pepin: Monsieur le président, je vais répondre à la dernière question de l'honorable député de Lapointe (M. Grégoire).

A son instar, je suis intéressé à apporter de la clarté dans les frontières physiques comme dans les frontières intellectuelles.

Je m'intéresse beaucoup au problème que l'honorable député de Lapointe a maintes fois soulevé en cette enceinte relativement aux frontières entre les Territoires du Nord-Ouest et la province de Québec.

[M. Grégoire.]

• (3.50 p.m.)

J'ai demandé au ministère de me fournir un rapport à ce sujet. C'est fait; il est sur mon pupitre. Je n'ai malheureusement pas eu le temps de le consulter, mais je le ferai au cours des prochaines semaines et je verrai ensuite ce que nous pouvons en tirer.

En passant, j'aimerais rappeler à l'honorable député de Lapointe que pour entrer dans un tel exercice, il faut que le gouvernement fédéral, représenté par mon ministère, ait reçu l'assentiment de la province ou des provinces intéressées. En l'occurrence, il faudrait que la province de Québec manifeste un désir semblable à celui du gouvernement fédéral—si tel était le cas—représentant les Territoires du Nord-Ouest et qu'à cette occasion, une entente soit signée avant de procéder à une détermination plus exacte des frontières. Il ne s'agit pas tellement de délimiter les frontières que de préciser les frontières déjà reconnues. Je vais donc m'intéresser davantage à ce problème et j'aurai l'occasion, dans quelques semaines, soit en répondant à une question ou autrement, de donner une réponse à l'honorable député.

M. Grégoire: Monsieur le président, l'honorable ministre me permettrait-il de profiter de cette occasion pour le féliciter? Je constate qu'il a fait du bon travail, qu'il s'est occupé activement de ce problème, et je veux lui rendre hommage également pour le travail qu'il fait dans son ministère.

En terminant mes observations, je voudrais simplement ajouter ceci. Je remarque que le ministre nous a dit que le rapport était maintenant prêt, qu'il doit l'étudier et qu'il attend également que la province de Québec manifeste qu'elle est intéressée à régler ce problème-là. Maintenant que la chose est rendue publique, il appartiendra au gouvernement du Québec de s'y intéresser. Je crois d'ailleurs qu'il s'y intéresse d'assez près et qu'il fera des démarches en vue de signer des ententes avec le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et j'espère que toutes ces démarches aboutiront à bonne fin.

Je voudrais féliciter le ministre de son travail de l'intérêt qu'il a manifesté relativement à ce sujet.

L'hon. M. Pepin: Monsieur le président, comme le député de Lapointe est gentil aujourd'hui, j'étudierai même l'opportunité de lui laisser voir le document qui est sur mon pupitre.

M. Grégoire: Monsieur le président, je remercie le ministre.